

2CSJ
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 5.000,00 €
SIEGE SOCIAL : 81 IMPASSE DES EGLANTINES - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
828 467 142 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 10 JUIN 2025**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIÈME DECISION

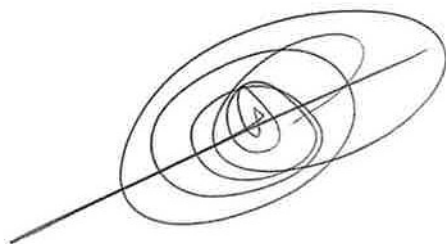
L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 101 321,65 euros, de la manière suivante :

- Imputation sur le compte « *Autres réserves* », à hauteur de 84 751,58 euros, lequel est ramené à un montant nul,
- Le solde, soit la somme de 16 570,07 euros, au compte « *report à nouveau* » débiteur, qui s'élève ainsi à un montant de 16 570,07 euros.

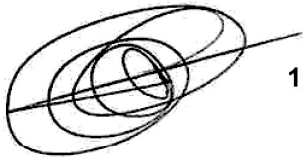
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 5 516,33 euros.

Certifié conforme

Madame Christel NOC
Gérante et associée unique



Certifié conforme - Christel noz



1. BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TEL.FDFC.FR

Désignation de l'entreprise		2CSJ - SIREN : 828467142						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N clos le 31/12/2024			N-1			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA	0	0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	0
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0
		Avances et acomptes sur immo, incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0
		Constructions	AP	0	AQ	0	0	0
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0	0
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0	0
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0	0
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	354 199
		Autres participations	CU	354 199	CV	100 000	254 199	
Créances rattachées à participations		BB	0	BC	0	0	0	
Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0	0	
Prêts		BF	0	BG	0	0	0	
	Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0	0	
Total (II)		BJ	354 199	BK	100 000	254 199	354 199	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0
		Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
	CREANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0	0
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0	0
		Autres créances (3)	BZ	9 625	CA	0	9 625	210
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0	0
	Disponibilités	CF	3 042	CG	0	3 042	43 736	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0	0	
	Total (III)	CJ	12 667	CK	0	12 667	43 946	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0	0		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0	0		
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0	0		
Total général (I à VI)		CO	366 866	1A	100 000	266 866	398 145	
(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0	
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0	créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		ZCSJ - SIREN : 828467142				Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	0
	Réserve légale (3)				DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	84 752	46 913
	Report à nouveau				DH	0	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-101 322	37 839	
	Subventions d'investissement				DJ	0	0	
	Provisions réglementées				DK	16 586	16 198	
	TOTAL (I)				DL	5 516	106 449	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	0	
	Avances conditionnées				DN	0	0	
	TOTAL (II)				DO	0	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	0	
	TOTAL (III)				DR	0	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0	34 373	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	229 439	229 481
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 500	1 260	
	Dettes fiscales et sociales				DY	4 657	2 337	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	0	
	Autres dettes				EA	25 753	24 245	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	0	
	TOTAL (IV)				EC	261 349	291 696	
TOTAL (V)				ED	0	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	266 866	398 145		
REVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0	
			- Écart de réévaluation libre			1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	261 349		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0			

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **266 865,74 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-101 321,65 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.